

No 66.

PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 18 AVRIL, 1884.

PRIÈRE.

La pétition de l'Union des Imprimeurs de Toronto; demandant l'adoption de mesures prohibant l'introduction en Canada de coolies chinois et réglant la condition de ceux qui se trouvent actuellement dans le pays,—est lue et reçue.

M. l'Orateur soumet à la Chambre,—Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de Joliette, Arthabaska, Saguenay et St-François, pendant l'année 1883.

Il informe aussi la Chambre qu'il a reçu du Secrétaire du Gouverneur-Général la lettre suivante :—

OTTAWA, 18 avril, 1884.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur-Général se rendra à la salle des séances du Sénat pour proroger la session du parlement fédéral, samedi, le 19 courant, à 3 P.M.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

MELGUND,
Secrétaire du Gouverneur-Général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes.

Sir *Hector Langevin* présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 7 février dernier, pour un état indiquant dans autant de colonnes différentes,—

1° le montant d'argent dépensé dans chacune des provinces depuis la confédération ou l'entrée d'aucune d'elles dans la Confédération, jusqu'au 30 juin 1883, pour des travaux d'un caractère purement général, distinguant les sommes imputables sur le capital et celles imputables sur le revenu;

2° le montant d'argent dépensé dans chacune des provinces depuis la confédération ou l'entrée d'aucune d'elles dans la Confédération, jusqu'au 30 juin 1883, pour des travaux d'un caractère purement local, distinguant les sommes imputables sur le capital et celles imputables sur le revenu; le dit état devant indiquer séparément pour chacune des provinces de la Confédération le montant exact dépensé dans chacune d'icelles.